



Communiqué de presse

Sous embargo jusqu'au 15 mai 2025 à 12h

Occitanie : 37 000 nouveaux logements par an seraient nécessaires d'ici 2035, puis 17 000 entre 2035 et 2050



D'ici 2050, 20 000 ménages supplémentaires chaque année

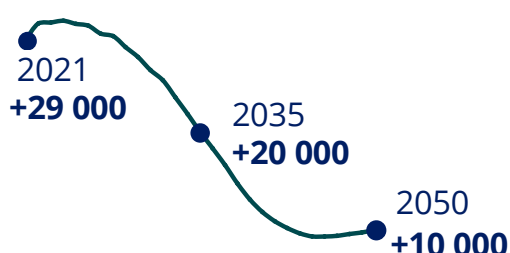


570 000 nouveaux ménages *

résideraient en Occitanie sur la période 2021-2050

*si les tendances récentes de démographie et de comportements de cohabitation se poursuivent

Nombre de ménages supplémentaires chaque année



La hausse du nombre de ménages ralentirait progressivement

+ 20 000 ménages / an
entre 2021 et 2050

dont les 2/3
en Haute-Garonne et dans l'Hérault

La hausse du nombre de ménages serait due pour moitié à la hausse de la population

Facteurs explicatifs de l'évolution annuelle moyenne du nombre de ménages projetés de 2021 à 2050 (en %)



Croissance démographique

53 %



Évolution des comportements de cohabitation (séparations et propension à vivre seul plus importante)

29 %



Vieillessement de la population

18 %

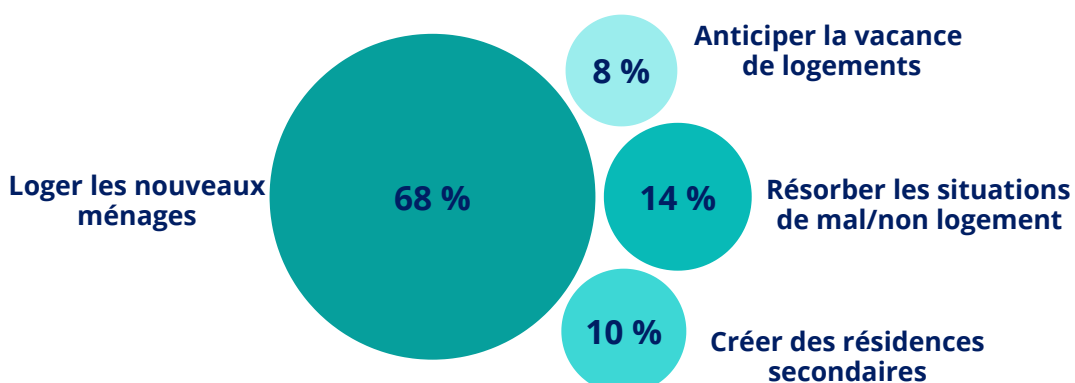
Des besoins en nouveaux logements plus élevés entre 2021 et 2035

+ 37 000 logements / an
entre 2021 et 2035

+ 17 000 logements / an
entre 2035 et 2050

seraient nécessaires pour répondre aux différents besoins en Occitanie, soit 29 000 logements supplémentaires en moyenne d'ici 2050

Pourquoi de nouveaux logements entre 2021 et 2050 ?



La production de logements devra poursuivre les efforts de sobriété foncière

Les objectifs de sobriété foncière, issus de la loi Climat et Résilience, se traduiront par la densification de l'habitat et la transformation du bâti existant. Ainsi, l'espace consommé par logement, tous usages confondus* diminuerait de :



960 m²

en 2021



850 m²

en 2050

*usages résidentiel, économique et infrastructures

Sources : Insee, recensements de la population et Omphale 2022 scénario central, Otelo, ministère de la Transition écologique et Cerema

Pour en savoir plus :
• « [Occitanie : 37 000 nouveaux logements par an seraient nécessaires d'ici 2035, puis 17 000 entre 2035 et 2050](#) », Insee Analyses Occitanie n° 160, mai 2025.